

COÛTS CAPITALISÉS

COMPOSANTES DES COÛTS CAPITALISÉS

1 Le tableau qui suit détaille les coûts capitalisés aux immobilisations du
 2 Distributeur. Ces coûts capitalisés représentent la portion déduites des charges
 3 du Distributeur et portées aux activités de construction capitalisées. Ainsi, ils
 4 seront ajoutés à la base de tarification lorsque les projets auxquels ils se
 5 rapportent seront mis en exploitation.

Description	COÛTS CAPITALISÉS (en millions de dollars)		
	<i>Exercices terminés le 31 décembre</i>		
	Année historique	Année de base	Année témoin
	2003	2004	2005
COÛTS CAPITALISÉS	-269,5	-287,0	-292,8
Prestations de travail	-247,1	-248,6	-254,4
Gestion de matériel	-35,9	-38,4	-38,4
Autres ⁽¹⁾	13,5		

6
7

1 PRESTATIONS DE TRAVAIL

1.1 PRINCIPES ET RÈGLES

8 Le taux de prestation de travail vise à imputer le coût de main d'œuvre des
 9 employés à des activités d'exploitation ou des projets d'investissement. La base
 10 de facturation est toujours l'heure travaillée.

- 11 • Seules les heures de travail productives sont considérées dans le calcul
 12 et l'utilisation du taux de prestation de travail;

¹ Le poste Autres, de nature ponctuelle a trait essentiellement à des régularisations découlant de l'analyse des projets et à des radiations de frais d'études sur des projets abandonnés.

- 1 • De plus, seuls les coûts **directement contributifs**, c'est-à-dire ceux
2 permettant spécifiquement à l'employé de réaliser sa prestation, sont pris
3 en compte dans l'établissement du taux de prestation;
- 4 • Un taux de prestation de travail peut être associé à une ou plusieurs
5 catégories similaires d'employés en tenant compte des spécificités
6 suivantes :
- 7 ○ Salaires de base moyens;
- 8 ○ Consommation de coûts indirects de facturation interne;
- 9 ○ Nombre d'heures productives;
- 10 ○ Pourcentage d'efforts consacrés aux investissements.

1.2 COMPOSANTES DU TAUX DE PRESTATION

11 Le taux de prestation de travail d'une catégorie d'employés est le quotient des
12 coûts directement contributifs au travail effectué par cette catégorie d'employés
13 et des heures productives afférentes.

14 Numérateur : Coûts directement contributifs à la prestation de travail
15 Dénominateur : Heures productives de référence estimées

Coûts directement contributifs à la prestation de travail

17 Les principales composantes de coûts considérées sont:

- 18 • Charges brutes directes associées à la catégorie d'employés:
- 19 ○ Main d'œuvre directe, c'est-à-dire le salaire de base, le temps
20 supplémentaire, les primes et les bonis de rendement ainsi que les
21 avantages sociaux;

- 1 o Autres charges contributives à la prestation de travail, tel que
2 l'habillement et le matériel de sécurité des employés, les frais
3 d'utilisation des véhicules et les outils et instruments de travail;
- 4 • Charges de services partagés pour des produits et services directement
5 contributifs à la prestation, notamment: les coûts liés aux espaces
6 occupés, aux services de bureautique ainsi qu'à la téléphonie
7 administrative et aux radios mobiles;
- 8 • Coûts indirects relatifs à la gestion et au support administratif immédiats
9 des employés réalisant la prestation.

10 **Heures productives de référence estimées**

11 Ces heures sont établies à partir d'une lecture des codes de temps productifs
12 inscrits dans le système de traitement de la paie.

**1.3 PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT ET DE SUIVI DES TAUX DE
PRESTATION**

13 Les coûts directement contributifs à la prestation de travail ainsi que les heures
14 de références productives sont estimés à partir des données réelles de l'année
15 de référence et ajustés pour tenir compte du volume d'activités anticipé.

16 En fin d'année, les taux de prestation sont révisés en fonction des données
17 réelles et une analyse des écarts de sur ou sous imputation est réalisée en vue
18 d'apporter les correctifs requis aux projets d'investissement de l'année.

1.4 INCIDENCE DES PRESTATIONS DE TRAVAIL SUR LE CADRE FINANCIER DU DISTRIBUTEUR

- 1 Le tableau suivant résume l'impact des prestations de travail imputées par le
2 Distributeur à ses investissements:

Description	Prestations de travail aux investissements		
	<i>Exercices terminés le 31 décembre</i>		
	Année historique	Année de base	Année témoin
	2003	2004	2005
Valeur des prestations de travail (en M\$)	247,1	248,6	254,4
Heures imputées aux investissements	2 590 000	2 563 000	2 581 000
Taux horaire moyen (en \$)	95	97	99

- 3
4 Le Distributeur utilise environ 75 taux de prestation de travail différents pour
5 comptabiliser le coût de ses activités, dont une trentaine pour des imputations
6 totalisant plus de 1 000 heures.
7 Au cours de la période 2003-2005, le taux horaire moyen de prestation de travail
8 affiche une croissance de 4%. Cette croissance découle entre autres, des coûts
9 de la masse salariale.